Bibliothèque cantonale Sion

Dix-neuvième année, No 139. Le numéro, 10 centimes Samedi, 2 décembre 1922.

ANNONCES :
La ligne ou son espace :
Valais 20 cts. – Suisse 25 cts.
Etranger 30 cts.
Réclames : 50 cts. la ligne.
Minimum pour une annonce : 1 franc
Les annonces et réclames sont reçues exclusivement par la Société Publicitas S. A., Lausanne, Genève, Montreux, Fribourg, etc., et au Bureau du Journal

NOUVELLISTE VALAISAN

ABONNEMENTS :
Un an 6 mois 3 mois
Sans Bulletin 8.— 4.50 2.50
Avec Bulletin 12.— 6.50 3.50
Etranger : Port en sus
Rédaction, Administration
ST-MAURICE
Téléphone 8
Compte de Chèque postal II c. 274

PARAISSANT à ST-MAURICE les MARDI, JEUDI ET SAMEDI

Bulletin de vote

pour la

Votation populaire du 3 décembre 1922

Acceptez-vous la demande d'initiative populaire concernant **la perception d'un prélèvement sur la fortune ?**	Réponse: **NON**

De Cœur et de Raison

On croirait qu'il se produit dans l'opinion publique des courants et des remous comme dans l'atmosphère.

La poussée contre l'initiative communiste s'est tellement accentuée depuis huit jours que, selon toute apparence, le scrutin de ce soir et de demain consacrera la défaite d'un projet de confiscation qui mettrait en coupe réglée la Confédération, les Cantons, les Communes, et, d'une manière plus sonnante encore, les Bourgeoisies.

Mais il ne faut pas vaincre à demi, et il serait inutile d'avoir infligé une défaite à l'adversaire si cet adversaire avait la possibilité de recommencer le lendemain.

Notre Histoire référendaire nous a déjà montré quantité de duels sensationnels.

Il s'en sera peu rencontré d'aussi dramatiques, d'aussi émouvants, d'aussi fertiles en enseignements que celui dont l'heure s'apprête à sonner.

Venir, alors que quelques heures seulement nous séparent de l'ouverture des urnes, redire ce que la votation de demain signifie, ce serait presque faire injure aux manifestations énergiques qui ont marqué la campagne en faveur de l'ordre et des principes fondamentaux de la société.

Nous n'avons plus de profession de foi à présenter, plus de programme à étaler sur les murs.

Ce soir se tiendront les dernières réunions et se feront les dernières conférences de milliers qui ont été sagement prodiguées sur toute l'étendue du territoire de notre pays.

Toutes les confessions, toutes les professions, tous les groupements économiques ont donné leur avis. Trois proclamations sont particulièrement à retenir et à relire : ce sont celles de l'*Association populaire catholique*, de la *Ligue des Paysans* et du *Secrétariat des Travailleurs romands* pour les chrétiens-sociaux.

Et si l'on mettait l'oreille à terre, pour écouter un bruit sourd encore, qui va se rapprocher rapidement et devenir formidable autour des urnes, on entendrait une voix qui dit, comme aux époques suprêmes et décisives : « Les impondérables eux-mêmes vont apporter leur concours actif, c'est-à-dire leurs bulletins de vote, à la défense de la Patrie et de la Société. »

Il ne faut pas croire que tous les ouvriers, tous les cheminots, tous les employés appartenant même au parti socialiste donnent des deux mains dans l'initiative communiste.

Ils ont plus de bon sens que cela.

Silencieux devant l'obligation impérative qu'on leur fait de soutenir l'impôt de confiscation, beaucoup se redresseront et déposeront un bulletin négatif, comprenant, dans leur intuition native, que la Suisse ne saurait être une seconde Russie.

Nous avons confiance dans toutes les classes de la population : toutes tiendront à faire leur devoir, alors que l'heure actuelle sonne avec solennité dans les destinées du pays.

Arrière les atteintes à la propriété !

Arrière la dictature soviétique qui transformerait notre territoire en champ clos où la moitié de la population se ruerait sur l'autre moitié !

Arrière une initiative qui mettrait en loques les principes les plus sacrés, détruisant tout sans rien reconstituer !

Arrière encore un projet qui coucherait sur la paille Bourgeoisies, Consortages, Syndicats, Menses ecclésiastiques, et qui créerait une nouvelle armée de fonctionnaires dont les uns tireraient à hue et les autres à dia pour frapper et attribuer les dépouilles !

Arrière, enfin, le fisc fédéral de l'impôt de confiscation qui tirerait des millions de notre terre valaisanne et qui ne lui rendrait rien !

Aux citoyens de Droite, de Gauche, d'Extrême-Gauche, aux citoyens tout court d'entendre la suprême voix de la conscience, de peser leurs responsabilités et d'être prêts !

Il ne s'agit pas seulement, aujourd'hui de chasser les vendeurs du Temple, mais bien de savoir si le Temple pourra rester debout.

Personne donc n'a le droit de rester à l'écart du champ de bataille sans se rendre coupable d'une faute grave.

Et voter

NON

c'est émettre un vote de cœur et de raison.

Ch. Saint-Maurice.

ECHOS DE PARTOUT

Le commerce de la Suisse. — Le tableau spécial du commerce de la Suisse du 1er janvier au 30 septembre 1922 indique que les importations se sont élevées, pour les métaux précieux et monnayés, à 1 milliard, 356,256,149 fr. contre 1.741.407,032 fr. pendant la période correspondante de 1921, et les exportations à 1.318,046.813 fr., contre 1.639.439.648 fr.

La valeur des métaux précieux monnayés importés pendant les trois premiers trimestres de l'année s'élève à 140.070.332 francs (308.278.770 fr.) ; l'exportation de ces métaux a atteint une valeur de 7 millions 500.995 fr. contre 3.405.163 francs.

La maison en or. — A Rosamend, en Californie, un mineur qui a découvert un des plus riches gisements aurifères de la région, a eu l'idée saugrenue de se faire construire une maison avec les plus beaux quartz aurifères de sa concession.

Ce nouveau riche brave ainsi la cupidité des uns et des autres, et il risque que quelque jour on jette bas sa maison pour en extraire les richesses que contiennent ses murs. Les chercheurs d'or n'ont généralement pas la réputation d'être très scrupuleux, et il est à craindre qu'un de ces jours ils ne mettent la pioche dans la maison de leur compagnon.

A une époque où tant de peuples manquent d'or, ce n'est peut-être pas le moment de l'employer à la construction des maisons d'habitation. Cela manque vraiment d'opportunité.

M. Mussolini sans abri. — Depuis son transfert à Rome, le président du conseil, M. Mussolini, a cherché en vain de trouver un appartement pour s'installer. A l'hôtel, il est exposé aux molestations des indiscrets. On songe maintenant à lui mettre à disposition l'appartement du Palazza Venezia, qui servait autrefois de logement aux ambassadeurs autrichiens auprès du St-Siège.

Un asile de vieillards. — Par 40 voix contre 17, le Grand Conseil des Grisons a approuvé la proposition du Conseil d'Etat d'acquérir, pour le prix de 100.000 fr., l'établissement des bains de Rotenbrunnen, dans le but d'y établir un asile cantonal de vieillards.

Une demande de crédit du gouvernement pour l'entretien de la route d'Ofenberg a été également prise en considération.

Le Conseil a aussi discuté 38 demandes de naturalisation, à l'occasion desquelles la commission a établi de nouvelles règles. Les requérants qui n'ont jamais habité dans le canton des Grisons ne seront pas naturalisés, de même que ceux qui désirent la bourgeoisie de communes pauvres. En outre, les taxes seront augmentées.

Qui est César ? — Le P. Sertillanges, membre de l'Académie des sciences morales et politiques de Paris, qui fait actuellement, à cause de sa santé, un long séjour en Palestine, a envoyé hier, à l'Académie, une étude très intéressante sur le protectorat anglais en Terre-Sainte.

Il y signale notamment que la population résiste très vigoureusement aux opérations du recensement, qui paraissent aux indigènes les préliminaires d'un recrutement. Ces indigènes hésitent d'ailleurs entre l'obéissance nominale aux Turcs, l'obéissance aux autorités anglaises ou même aux autorités sionistes... sans compter les autorités indigènes et les autorités religieuses.

Il n'est peut-être pas de région au monde où il est plus difficile de savoir qui est César, pour lui rendre ce qui lui est dû...

Le referendum futur. — De certains milieux politiques, on apprend qu'il sera demandé au Conseil fédéral par voie de motion aux Chambres d'étudier s'il n'y aurait pas lieu de reviser la Constitution fédérale sur le droit d'initiative dans le sens de porter de 50 à 100.000 le nombre des signatures nécessaires pour qu'une initiative soit soumise au peuple. On donne parmi les arguments qu'au moment où l'article de la Constitution a été accepté par le peuple, le nombre des habitants en Suisse n'était que d'environ 2 millions, tandis qu'actuellement il a doublé.

Billionième. — L'atome de Dalton est le cinquante billionième d'un centimètre cube. Mais il contient des soleils et des espaces vides dont le silence effrayerait Pascal. Un atome, c'est un univers comparable au nôtre. Au centre de l'atome d'hydrogène se trouvent, d'après Rutherford, trois noyaux d'hélium autour desquels tournent deux « lunes » d'hydrogène. Sept électrons se meuvent dans la sphère de l'atome.

En bombardant un de ces atomes avec des particules Alpha (hélium), Rutherford a réussi une seule fois à détacher une des « lunes » d'hydrogène. Ce fut pour elle la fin du monde. Et si jamais un géant s'amuse à jeter quelques étoiles contre notre soleil, nous subirons le sort de la lune d'hydrogène.

Si Rutherford avait réussi à détacher le second élément d'hydrogène, il aurait opéré — en petit — la transmutation cherchée par les alchimistes car, à la place d'hydrogène, il aurait eu du charbon.

Mais il a expliqué à ses auditeurs que c'était par un prodigieux hasard, étant données les distances, que les noyaux de l'atome pouvaient être atteints par les particules Alpha.

Et voilà qui nous rassure sur le sort du monde terrestre, pour le cas où un géant jouerait aux boules dans les environs du soleil. Notre système solaire, lui aussi, est trop petit pour être touché.

Suites de grèves. — Après une journée de débat, le Tribunal criminel de Bâle a condamné de trois semaines à quatre mois de prison six participants à la grève des ouvriers charbonniers, qui a eu lieu à Bâle au mois d'octobre, pour avoir assailli et roué de coups quatre ouvriers volontaires. L'un d'eux avait eu le maxillaire inférieur brisé ; un autre avait subi une commotion cérébrale et les deux derniers avaient été aussi grièvement blessés. Le tribunal a proposé au gouvernement d'expulser deux des condamnés.

Simple réflexion. — On arrive à connaître tous les coins d'une maison, jamais ceux du cœur.

Curiosité. — Le nom de Bretagne a été donné à l'Angleterre par César en 55 avant Jésus-Christ.

Pensée. — Ne pas fumer, mais supporter l'odeur du tabac, c'est l'image de la tolérance en de plus graves matières.

Aux urnes, Citoyens,

Opposez-vous à cette tentative de faire de notre Suisse un Etat bolchéviste, et le dimanche 3 décembre, votez

NON !

Les chrétiens-sociaux et la Votation du 3 décembre

Un programme généreux

Les syndicats chrétiens-sociaux ont décidé de repousser l'initiative socialiste. Voici les motifs que donne le Secrétariat social romand, de cette attitude.

« L'Etat, dit-il, a-t-il le droit d'opérer un prélèvement sur les fortunes dans n'importe quel cas et dans n'importe quelles circonstances ?

NON, car, un prélèvement, légitime en cas de détresse financière de l'Etat, est illégitime en l'état actuel de nos finances fédérales.

L'institution des assurances sociales *légitime-t-elle* le prélèvement sur les fortunes ?

NON, car si l'Etat doit veiller à ce que ces assurances soient instituées, il n'a *ni le droit, ni le devoir* de les créer lui-même.

Pourquoi ?

— Parce que *l'Etat n'a ni le droit, ni le devoir d'assurer* seul des responsabilités que *la nature impose à la profession.*

L'Etat, de son côté, doit-il se désintéresser des assurances sociales ?

— **NON.** Il a le devoir de s'assurer que tous ces risques sont couverts et d'imposer, à ceux à qui cela incombe de par le droit naturel, l'obligation légale de le faire ; il doit, de plus, *aider financièrement* l'individu, la famille, la profession à remplir les tâches sociales qui sont les leurs.

Les assurances doivent être établies avec le concours des trois éléments bénéficiaires de l'activité humaine :

1° *La famille :* par la contribution de l'intéressé prélevée sur son salaire ;

2° *La profession* : par la contribution des employeurs au service desquels le travailleur a dépensé toute sa force productrice ;

3° *L'Etat :* qui doit veiller à ce que chacun des salariés qui, par son effort, participe à la prospérité du pays, reçoive des professions auxquelles il donne son travail, la part de richesse exigée par sa propre existence, par celle des siens et par les risques auxquels la vie l'expose.

Il serait donc injuste : d'enlever à la *profession,* par un prélèvement important sur les fortunes qui paralyserait son essor ou la mènerait à la ruine, des ressources dont elle a besoin pour assurer ses membres contre le chômage, l'invalidité ou les autres risques professionnels ; de permettre à la bureaucratie fédérale d'anémier les professions par une socialisation étatiste et progressiste qui ruinerait leur crédit et déprécierait leur capital social, atteignant ainsi la petite épargne par la ruine des banques engagées dans ces entreprises. »

Mais les syndicats chrétiens-sociaux ne se contentent pas de cette solution négative. Ils sont une force agissante, ils construisent.

Aussi, convaincus de l'urgence de la tâche sociale des assurances contre la vieillesse, l'invalidité, le chômage involontaire, etc., ils proposent:

1o *d'imposer,* par une loi, à *chaque profession, la création d'assurances sociales professionnelles* en faveur des membres de cette profession ;

2° *de demander de l'Etat, des cantons et des communes* d'aider les professions financièrement à remplir leurs tâches sociales ;

3° d'affecter le rendement des impôts de luxe à subventionner ces institutions professionnelles ;

4° d'affecter à ces tâches sociales les 15 millions de l'impôt sur le tabac et de verser 15 autres millions, pris sur le budget fédéral, pour soulager les vieillards, en subsidiant les institutions privées et publiques qui viennent actuellement à leur aide, conformément à une motion déposée aux Chambres fédérales ;

5° *d'obliger les employeurs privés et publics à verser à leurs salariés ou employés les allocations familiales pour leurs enfants et d'étendre ces allocations à toutes les charges de famille,* parents âgés, frères ou sœurs infirmes, parents invalides, charges que la nature et la loi imposent aux membres valides des familles ;

6° de donner suite à la motion du *conseiller national Scherrer,* demandant de *subsidier* plus largement *les caisses-maladie privées, qui étendront leurs secours aux cas d'invalidité, d'infirmité de leurs membres,* dans des proportions telles que ces secours constitueront une *forme complète des assurances sociales, subsides qui seront* prélevés sur le budget fédéral, sur le budget militaire en particulier.

LES ÉVÉNEMENTS

LES EXÉCUTIONS D'ATHÈNES

A la conférence de Lausanne, on parle surtout des exécutions d'Athènes et l'on se demande si M. Veniselos continuera à siéger.

Ces exécutions ont eu de l'écho dans les parlements européens.

La Chambre anglaise s'en est occupée et a approuvé le retrait du ministre anglais à Athènes. Cependant, le *Morning Post,* fait cette impressionnante déclaration :

« Nous ne comprenons pas pourquoi le gouvernement britannique interviendrait dans un jugement qui ne concerne que la Grèce seule. Ce que nous savons, c'est que les hommes qui ont été atteints par cet arrêt n'étaient ni les amis de la Grande-Bretagne, ni ceux de la Grèce, pendant la grande guerre, et qu'ils étaient directement responsables du plus grand des désastres essuyés par la Grèce depuis des siècles ».

Cette tragédie aura un écho aussi à la Chambre italienne. En effet, trois interpellations ont été déposées pour être présentées au ministre des affaires étrangères par un démocrate, un populaire (catholique) et un libéral.

Ces interpellations se basent sur le fait que l'attitude du représentant italien à Athènes a été en cette occasion strictement passive. Le journal *Italia* annonce cependant que le représentant italien dans la capitale grecque, M. Montagna, se trouve actuellement à la conférence de Lausanne.

Les journaux déclarent que l'Italie ne manquera pas d'exprimer son indignation à la Grèce pour ce massacre qui offense les sentiments humanitaires.

Les journaux grecs, eux, s'abstiennent en général de commenter les exécutions capitales de mardi. Ils font appel au patriotisme du peuple en faveur de la réconciliation nationale devant les dangers qui continuent à menacer le pays.

Ils déclarent que la disparition des ministres responsables du désastre national doit marquer la disparition définitive des néfastes camarillas politiques et l'avènement d'une ère nouvelle de renaissance.

Est-ce fini ?

L'instruction contre le prince André est terminée ; le rapport conclut à son renvoi en jugement.

La princesse Alice, épouse du prince André, est arrivée à Athènes.

Les généraux Papoulas, Dousmanis et Valletta ont été arrêtés.

NOUVELLES ÉTRANGÈRES

Les futurs cardinaux

Dans les milieux ecclésiastiques de Rome, on envisage la possibilité que, en outre des huit prélats déjà nommés, un

neuvième cardinal soit créé au prochain Consistoire.

Il s'agirait du vénérable Mgr Bonnet, évêque de Viviers, (Ardèche) depuis 1876, qui, malgré son grand âge, 87 ans, a entrepris le voyage de Rome et a été reçu récemment par le Pape.

Un curieux mué en curiosité

L'Anglais H.-M. Tomlinson raconte l'histoire suivante qui remonte à quelques années :

Un capitaine de bateau marchand trafiquant sur l'Amazone avait entendu parler de trophées singuliers que les Indiens de la « *selva* » cachaient aux étrangers ; c'étaient, disait-on, des figures d'hommes réduites à la grosseur d'une orange. Grand collectionneur de curiosités, le capitaine quitta un jour son bord et pénétra dans la selva à la recherche d'un de ces objets auprès de quelque tribu d'indigènes. On ne le revit jamais. Sa tête figure sans doute maintenant parmi les trophées d'un chef qui l'a préparée, ainsi qu'on l'a su par des demi-civilisés, de la manière usitée chez les Incas pour conserver leurs momies : la peau du crâne est coupée derrière la tête et ramenée sur le visage ; puis le crâne lui-même est enlevé avec le cerveau qu'il contient ; la peau est recousue ainsi que la bouche après que ce sac de chair a été rempli de sable chaud et desséché au soleil, puis vidé. La tête, réduite ainsi à la grosseur d'une orange, est suspendue à la ceinture par le meurtrier en guise de trophée. Si la bouche est cousue, c'est paraît-il, afin qu'elle ne puisse pas proférer des injures contre celui qui, de temps à autre, lui administre des coups pour se venger peut-être de ne pas avoir suffisamment torturé sa victime avant de la mettre à mort.

L'enfant du miracle

Il y a huit jours, un palais s'écroula à Carditto, près de Naples, enfouissant sous ses décombres vingt-deux personnes.

Les travaux de sauvetage permirent de retirer quelques victimes, les unes blessées, les autres mortes.

Après huit jours de ce travail on vient de découvrir vivante une enfant de huit ans qui avait été protégée par un pan de mur et qui, dans une armoire, qui l'avait aussi empêchée d'être écrasée, trouva pendant ce temps des provisions.

Egorgée par son mari

L'autre nuit, un crime odieux a été commis à Antraigues, France.

Eugène Joanny, 44 ans, mécanicien à la Viscose, a tranché la gorge à sa femme couchée avec sa sœur.

Il avait attaché cette dernière en la menaçant de mort si elle criait.

Le mobile du crime est un accès de jalousie sans doute, car déjà la légèreté de la victime avait été sujette à caution.

Le meurtrier a pris la fuite. Son signalement a été envoyé partout. La gendarmerie enquête. Le parquet prévenu se rend sur les lieux.

Des troubles agraires en Espagne

Il y a 3 tués et 8 blessés

A Tuy, en Galicie, une collision s'est produite entre les autorités et les ouvriers agricoles en grève. Les habitants du hameau de Gillarel, qui refusaient de payer certains fermages et qui devaient être saisis mercredi, avaient réuni, pour s'y opposer, 2000 ouvriers des hameaux voisins, armés de matraques, de faux et de couteaux. L'huissier demanda la protection de la gendarmerie. Celle-ci fit feu sur les grévistes, qui répondirent en se servant de leurs armes. Il y eut 3 morts, dont une femme, et 8 blessés ; plusieurs de ceux-ci sont dans un état désespéré.

NOUVELLES SUISSES

Le pain quotidien

On procède actuellement à l'étude approfondie du ravitaillement du pays en pain. Il y a deux questions principales à résoudre : Par quels moyens maintenir et encourager la culture des céréales ? Quelle est la manière la plus avantageuse d'entretenir des stocks de céréales dans le pays ? D'autres questions se posent encore, celle de la protection à accorder à la meunerie, par exemple, et celle de l'établissement d'un prix autant que possible uniforme dans tous les pays. Une commission d'experts qui compte des représentants des autorités et des milieux intéressés a été nommée aux fins d'étudier toutes ces questions. Les opinions étaient très partagées au sein de cette commission. Dans la première séance, on s'est occupé de savoir si l'on maintiendrait ou non le monopole. Au cours de la deuxième, on décida de proposer au Conseil fédéral de nommer une commission d'experts restreinte qui aurait pour tâche spéciale d'élaborer un projet assurant le ravitaillement du pays en pain, sans monopole. Cette commission n'a pas encore terminé ses travaux. Après examen d'un grand nombre de projets, l'accord s'est fait, au moins en ce qui concerne les points principaux, sur celui de M. le conseiller national Steiner, à Malters. La commission devait examiner aussi quelles mesures on pourrait prendre pour encourager la culture indigène des céréales. Faut-il donner une prime à la culture ou à la récolte ? La commission s'est ralliée à la deuxième proposition. Elle s'est occupée ensuite du maintien des stocks de céréales. L'opinion générale a été que cette question était inséparable de celle de la réglementation de la culture indigène. Par contre, les avis ont été partagés lorsqu'il s'est agi de fixer le montant des stocks de céréales. On parla de 3.000 à 18.000 wagons, alors que, jusqu'à 1912 les réserves ne dépassaient pas un millier de wagons. L'accord n'a pas encore pu se faire sur ce point. La commission doit enfin examiner le problème de la conservation des stocks. Jusqu'à maintenant, c'était l'autorité militaire ; c'est pourquoi les entrepôts de céréales se trouvaient de préférence dans la Suisse centrale. Les bâtiments construits dans ce but à Altdorf peuvent contenir à eux seuls environ 1.000 wagons. Des considérations d'ordre économique entreront aussi en ligne de compte dans la question des entrepôts de céréales. Des moulins aménagés spécialement pour conserver les céréales, pourraient rendre de grands services à cet égard.

Le roman de la princesse

Le tribunal de première instance de Genève a jugé mardi un très curieux procès, vieux de quatre ans, et qui a souvent, au Palais, défrayé les conversations, dit la *Tribune de Genève*.

Il s'agissait d'une demande en 500.000 francs de dommages-intérêts formée par la princesse Mediha Djelal, actuellement à Paris, contre Mme de Djakeli, habitant Genève.

Cette affaire nous reporte à l'époque de la guerre et au temps où la Suisse servait de refuge à un monde mêlé et cosmopolite qui, depuis, s'est dispersé « comme fumée épandue par vent de bise ».

C'était en 1917. La princesse Djelal, d'origine égyptienne, s'était fixée à Genève. Elle s'absentait quelquefois pour aller voir à Barcelone son fiancé, un Egyptien, lui aussi, le prince Ibrahim Hassan. Au retour d'un de ces voyages, elle s'arrêta à Paris pour y faire des emplettes. Elle y fut inquiétée par la police, à laquelle elle avait été signalée comme ayant à Genève des relations suspectes.

Ici, l'histoire se corse et devient un peu le roman chez la portière. La princesse Djelal prétendait en effet qu'un agent de police lui ayant permis de jeter un coup d'œil sur le dossier qui la concernait, elle aurait constaté que la dénonciation émanait d'une personne de sa connaissance, Mme de Djakeli, d'origine russe, honorablement connue à Genève et alors à la tête d'une immense fortune. Par la suite, la princesse assura être en possession d'une pièce établissant le fait. Il s'agissait d'un rapport qu'on disait provenir du commissariat de police du camp retranché de Paris, où il aurait été volé par un inconnu, puis remis à la princesse par un détective privé !

Ce qui est certain, c'est que la princesse, une fois rentrée à Genève, se vit refuser par l'ambassade de France le visa qui lui aurait permis de passer en France pour retourner à Barcelone. Ibrahim Hassan étant de son côté dans l'impossibilité de quitter l'Espagne, les fiançailles furent rompues. Or, Ibrahim Hassan était fort riche, paraît-il. Et quand il mourut, à Barcelone, en décembre 1918, son ex-fiancée prétendit rendre responsable Mme de Djakeli et de la rupture et des conséquences financières qui en étaient résultées. La princesse Djelal affirmait que si elle avait épousé Ibrahim Hassan, elle en aurait hérité, selon le droit musulman, une part de fortune se montant à 2 ou 3 millions. Et, à la fin de 1918, elle assignait Mme de Djakeli en 500.000 fr. de dommages-intérêts.

La défenderesse ne se laissa nullement intimider par ce chiffre. Elle opposa les plus énergiques dénégations aux racontars de la princesse. Et celle-ci, malgré de multiples commissions rogatoires envoyées jusqu'en Amérique, ne parvint nullement à faire la preuve de ses accusations. L'on entendit, en particulier, un commissaire et deux inspecteurs de police de Paris. Tous trois se souvenaient parfaitement d'avoir interrogé la princesse lors de son voyage à Paris, mais aucun n'avait eu connaissance du fameux rapport ni d'une soi-disant dénonciation de Mme de Djakeli.

Aussi la Chambre de M. le juge Bernoud a-t-elle débouté la princesse Djelal de toutes ses conclusions et l'a-t-elle condamnée aux dépens, lesquels atteindront certainement une jolie somme.

Arrestation à Genève d'un dangereux malfaiteur

Il y a quelques jours, à Paris, un important vol était commis au préjudice de M. Emile Meyer, bijoutier, rue de Provence, dans des circonstances vraiment audacieuses, et le filou qui lui a substilisé pour une soixantaine de mille francs de bijoux, devant la porte même du cabinet du préfet de police, peut se vanter d'avoir joué la difficulté.

Voici un bref exposé de cette aventure rocambolesque :

Un individu se présentait l'autre matin, à la bijouterie Meyer. Il se donnait comme attaché au cabinet du préfet de police et venait, disait-il, de la part de M. Naudin, qui désirait voir un choix de bagues. Le fils de la maison prit des écrins et monta avec lui dans un taxi-auto qui attendait devant la porte. En arrivant boulevard du Palais, on gravit deux étages et M. Meyer fut introduit dans un local affecté à certains membres de la presse. Son compagnon le laissa quelques minutes, puis revint lui dire que M. Naudin, trop occupé, ne pouvait le recevoir. Il le priait de confier les écrins à son attaché ; il ne tarderait pas à faire son choix M. Meyer s'exécuta naturellement. Il attendit pendant une demi-heure ; puis, inquiet, sortit et poussa une porte sur laquelle on lisait : « Cabinet du préfet.» Il aperçut un long couloir, qui le conduisit à l'antichambre du préfet. Les huissiers, interrogés, manifestèrent leur étonnement. Ils n'avaient vu aucun visiteur répondant au signalement indiqué par le bijoutier. M. Marlier, mis au courant, convoqua M. Ducrocq, et l'identité de l'escroc fut rapidement établie. Il s'agissait d'un nommé Cohen, qui avait été accrédité pendant un certain temps, sous le nom d'André, à la préfecture de Police par une revue cinématographique.

Or, il y a quelques jours, les autorités judiciaires de Lyon avaient signalé par télégramme, à la police genevoise, que le nommé Cohen, qu'elles recherchaient à la suite d'une condamnation à deux mois de prison infligée pour vols et recels, était probablement à Genève.

La sûreté genevoise commença aussitôt des recherches qui devinrent plus minutieuses lorsque parvint la nouvelle des derniers exploits de Cohen, à Paris.

Apprenant que ce dernier avait logé à l'Hôtel de la Cygogne, la sûreté s'y rendit. Elle allait repartir bredouille, lorsque Cohen lui-même arriva.

Les trois policiers s'élancèrent sur le malfaiteur qu'ils maîtrisèrent promptement.

On le fouilla et on trouva sur lui deux des bijoux volés. Mais il refusa de répondre.

— Faites-moi ce que vous voudrez, ajouta-t-il, je refuse de répondre tant sur mon identité, que sur les faits que vous me reprochez et mon extradition éventuelle.

Et sans vouloir signer son interrogatoire, Cohen a été reconduit en cellule.

C'est un malfaiteur extrêmement dangereux se présentant bien, affable et très sympathique.

Cohen est sous le coup de cinq mandats décernés par les parquets de Paris, Lyon et Marseille pour vols, escroqueries, abus de confiance et émission de chèques sans provision.

La Région

Mort accidentelle.

A environ un kilomètre du hameau des Barrats, au flanc de la montagne du plan des Aiguilles, au bas d'un couloir on a trouvé le cadavre de M. Poinsignon Alcide, 45 ans, employé au chemin de fer du Montenvers à Chamonix.

M. Poinsignon portait une affreuse blessure à la tête, le crâne était ouvert. Le docteur appelé par la justice a conclu à une mort accidentelle, due à une chute dans le couloir de glace, où le corps a été retrouvé.

M. Poinsignon qui vivait avec sa mère, est mort au cours d'une partie de chasse, son fusil a été retrouvé au bas du lieu de l'accident.

Poignée de petits faits

Une commission spéciale nommée par le Conseil fédéral étudie actuellement la question de savoir si le chômage peut être combattu en favorisant l'émigration, et, si oui, sous quelle forme.

— Le Cabinet égyptien a donné sa démission. Tewfik Nessim pacha a accepté de former le cabinet. La liste des nouveaux ministres sera présentée incessamment au roi.

— La Chambre belge a repoussé, par 144 voix contre 26, la proposition de referendum concernant la flamandisation de l'Université de Gand.

— On annonce de Cologne l'arrestation du pseudo-Hollandais Léon Walter, auteur du vol des bijoux appartenant à Mme Franca Florio, de Viareggio (Toscane).

Il a été trouvé en possession de presque tous les objets volés.

— On vient d'avoir à Bari, (midi de l'Italie), la première neige, qui est tombée très abondamment pendant une heure.

Il a également neigé dans toute la province.

Dans plusieurs localités de la contrée de Murgia (Italie du sud,) la neige a même atteint une épaisseur de près d'un mètre.

On signale partout de grands retards de trains à cause des fortes chutes de neige de ces jours derniers.

— On a trouvé à Cette, France, sur le chemin de la plage, non loin de la mer, le cadavre d'un nommé Jacques Soler, 65 ans, natif de Theza (Pyrénées-Orientales, qui avait succombé à une congestion provoquée par le froid. Soler, qui n'avait ni domicile, ni ressources, était un ancien gendarme. Quand l'heure de la retraite sonna, il voulut vivre, par dégoût de la vie régulière, l'existence de vagabond. Comme il avait perdu son titre de retraite, il négligeait, depuis cinq ans, de toucher sa pension.

NOUVELLES LOCALES

Elections des Juges et Vice-Juges des Communes

En plus de la votation fédérale, les citoyens valaisans sont appelés aux urnes, demain, pour élire les Juges et Vice-Juges de communes.

Nos amis se feront un devoir, ici également, de remplir consciencieusement leurs devoirs civiques, votant avec discipline et respectant, dans chaque commune, les décisions prises par le parti conservateur-progressiste auquel ils appartiennent.

Aux électeurs bourgeois de St-Maurice

Chers Concitoyens,

Vous nous avez nommés il y a deux ans pour gérer les biens de la Bourgeoisie et pour veiller au maintien de leur intégrité.

Nous croyons de notre devoir de venir aujourd'hui pousser un cri d'alarme et vous prévenir du danger qui menace notre corporation. Une initiative infâme tend à nous dépouiller. Si elle aboutissait, nous serions certainement obligés (les forêts n'étant pas aliénables) de vendre la plus grande partie de nos montagnes et de nos portions. Ces terrains tomberaient aux mains de la Confédération ou de quelques grands propriétaires, et l'ouvrier et le petit agriculteur seraient privés du plus sûr de leur revenu.

Chers concitoyens ! l'heure est grave !!

Voulons-nous nous laisser voler l'héritage que nos pères nous ont transmis et pour la défense duquel il n'ont pas craint de verser leur sang à maintes reprises ?

NON ! NON ! cela ne peut être ! !

Nous sommes persuadés que demain « *Tous les Bourgeois* » sans distinction de parti ou d'opinion marcheront aux urnes comme un seul homme et déposeront un énergique

NON !

Vive la Bourgeoisie de St-Maurice.

Le président : L. SARRASIN — Le secrétaire : G. de STOCKALPER

Aux bourgeois de Sion

Le Conseil bourgeoisial croit devoir attirer votre attention sur les conséquences très pénibles qu'aurait pour la Bourgeoisie l'acceptation de l'initiative sur la confiscation des fortunes le 3 décembre prochain.

Aux termes de l'initiative, les personnes juridiques, dans lesquelles rentre la Bourgeoise de Sion, ont à subir une confiscation du 10 % de leur fortune, ce qui représenterait, pour elle, un prélèvement d'environ 80.000 fr. Force serait, pour la Bourgeoisie, pour réaliser ces 80.000 fr., d'exiger le remboursement de ses capitaux placés pour leur plus grosse part en créances chez les Bourgeois ou prêtés à la Municipalité, ce qui serait une quasi impossibilité en cette période de crise, à moins que nous ne soyons décidés à abandonner en paiement, au fisc fédéral, nos forêts et nos jardins.

D'autre part, la Bourgeoisie se verrait dans la nécessité de supprimer toute répartition en argent aux ménages bourgeois, pour la raison bien simple que ses ressources diminueraient, alors que ses charges (impôts, prestations) en seraient au contraire proportionnellement aggravées.

Nous tenons à rappeler, à ce sujet, que la Bourgeoisie doit, en 1922, avec un total de recettes ascendant à 22.000 francs, faire face à des dépenses (impôts, assistance, subsides, fourniture de combustibles aux écoles) s'élevant à 15 mille francs.

Le Conseil bourgeoisial a cru de son devoir de soumettre ces quelques considérations à la réflexion des Bourgeois de Sion, pour leur faire toucher du doigt que chacun d'entre eux, *quelle que soit sa situation de fortune,* serait touché, en sa qualité de bourgeois, par l'initiative du 3 décembre si jamais elle triomphait. Les calculs permettent d'affirmer que chaque ménage bourgeois subirait une perte de 250 fr. environ.

Votre qualité de Bourgeois de Sion doit donc être une raison de plus pour vous de déposer dans l'urne, le 3 décembre prochain, un vigoureux

NON !

L'Administration bourgeoisiale

Les Caisses Raiffeisen et l'initiative

Pourquoi devons-nous rejeter l'initiative sur la confiscation des fortunes ?

1. Parce que cette mainmise sur les biens particuliers constitue une atteinte aux principes fondamentaux de la morale chrétienne ;

2. parce que, ne cherchant que la prospérité du pays, nous ne pouvons tolérer que l'on bouleverse nos traditions démocratiques, en mettant la torche incendiaire du communisme à notre édifice national,

3. parce que, en tuant l'esprit d'épargne et d'économie, elle anéantirait la principale source de prospérité et de bien-être du pays, et entraînerait un appauvrissement matériel et moral général,

4. parce que les mesures prévues dans le projet sont une expropriation pure et simple, la première étape vers le communisme, qu'illustre la Russie des Soviets.

District d'Hérens. — Décision du Conseil de district.

Les délégués des communes du district, réunis en séance extraordinaire à Sion après avoir entendu un fort intéressant exposé du préfet du district, au sujet de l'initiative socialiste concernant le prélèvement des fortunes, soumis au vote populaire le 3 décembre prochain :

considérant que le principe de la confiscation à la base de cette initiative est immoral, en lui-même, et contraire à la doctrine chrétienne ;

que si cette initiative devait être acceptée par le peuple suisse, elle provoquerait la ruine irrémédiable du pays;

qu'en particulier, le district d'Hérens, si cette initiative passait serait gravement atteint dans ses forces les plus vives, *puisque ses bourgeoisies devraient payer la somme de 14.270 fr. et que les alpages et consortages de bisses du district devraient s'acquitter d'une somme, au moins égale à celle des bourgeoisies.*

que d'autre part, les contribuables du district, déjà lourdement chargés par les impôts actuels, auraient à supporter des charges bien plus considérables ;

que les redevances pour concessions de forces hydrauliques que touchent différentes communes du district seraient supprimées ;

que dans une question aussi grave que celle soulevée par l'initiative socialiste, où l'existence de la Suisse est en jeu, toute abstention à l'urne est coupable, et doit être regardée comme une désertion ;

invitent de la façon la plus pressante, tous les citoyens du district d'Hérens, d'aller le 3 décembre à l'urne et d'y déposer un **NON** catégorique.

Le Conseil de district.

Les Conférences

Les électeurs de la commune de Sierre, réunis au nombre de plus de 400 à la Halle de Gymnastique à Sierre le 30 novembre 1922, après avoir entendu les exposés précis et éloquents de MM. Turin, député au Grand Conseil vaudois, et Mce Troillet, conseiller national, estimant que l'initiative sur le prélèvement de la fortune est une affaire qui porte atteinte aux droits sacrés de la Patrie, que le but de cette initiative est d'introduire dans notre législation et nos mœurs les principes du communisme et du bolchévisme, que ces conséquences seraient de mener à la ruine notre pays bien-aimé : prennent la résolution de combattre énergiquement cet attentat à nos institutions démocratiques et invitent vivement leurs concitoyens à voter : **NON** le 3 décembre prochain.

Ardon.

Samedi soir, à 8 heures, au Hall Populaire d'Ardon, conférence publique de M. le conseiller national Evêquoz sur l'initiative du 3 décembre.

Sierre.

Dimanche, à la sortie des Offices paroissiaux, conférence sur l'impôt de prélèvement par M. le conseiller national Pitteloud. Invitation cordiale à tous les citoyens de la grande et belle paroisse.

Martigny-Ville.

Les citoyens se rattachant au parti conservateur-progressiste sont convoqués au Local du Cercle, ce soir, samedi, à 7 h. ½.

Ordre du jour : Votation fédérale et élections judiciaires de commune.

St-Maurice. — Ouverture des scrutins.

A St-Maurice, les scrutins seront ouverts comme suit :

Votation fédérale :

Samedi, 2 décembre, de 17 h. 30 à 19 h.

Dimanche, 3 décembre, de 10 h. 30 à 12 h. 30.

Election du Juge et du Vice-Juge :

Dimanche, 3 décembre, à 10 h.

1er tour : de 10 à 12 h.

2me tour : de 13 à 14 h.

Les électeurs ne négligeront aucun de ces scrutins, pas plus celui de 13 à 14 heures que ceux de la matinée.

— Dimanche, au sortir des Offices paroissiaux, devant l'Hôtel de la Gare, il sera organisé un cortège, rappelant celui de la Société des Nations, pour se rendre au scrutin. Les Sociétés locales sont priées de bien vouloir y prendre part avec leurs drapeaux. Les citoyens qui auraient voté le samedi soir sont également convoqués à ce cortège, devant au surplus prendre part aux élections judiciaires de commune.

St-Maurice.

La conférence de M. le conseiller national Evêquoz a été jeudi soir un véritable régal pour les citoyens de la commune de St-Maurice, qui avaient répondu très nombreux à la convocation qui leur avait été faite. Présenté en excellents termes par M. Pellissier, M. Evêquoz a disséqué l'initiative en maître de la logique et du langage. Aussi, a-t-il été, à maintes reprises, l'objet d'applaudissements nourris et répétés.

Le Pro Juventute en Valais

On nous écrit :

Chaque année, au mois de décembre, l'Œuvre *Pro Juventute* vient rappeler son existence au public. Et d'abord, quelle est cette œuvre ? L'Association « Pro Juventute » a pour but de développer les efforts accomplis pour le bien de la jeunesse suisse, en soutenant les œuvres de bienfaisance déjà existantes et en leur attribuant des fonds. Elle a été fondée en 1912 et son siège est à Zurich. Elle fait appel aux personnes charitables, mais surtout au grand public, qui donne volontiers son obole contre des timbres ou des cartes postales, et verse le bénéfice complet de la vente à la paroisse ou au district qui l'a produit. Elle a ainsi réparti, entre les œuvres diverses, depuis 1912 à cette année, 3.700.000 francs.

Bien que peu connue en Valais, l'Œuvre *Pro Juventute* y a déjà rendu de très utiles services. On sait que l'utilisation des bénéfices sur la vente des timbres varie d'une année à l'autre. Il est consacré, une année à la prime enfance, la mère et le nourrisson jusqu'à l'âge de un an ; une autre année, à l'enfance en âge scolaire ; une troisième année, aux œuvres post-scolaires si rares en Valais. En 1921, pour ne parler que de ce qui est plus rapproché de nous, le bénéfice réalisé dans le district de Brigue a été versé à l'*Elisabethenverein ;* celui du district de Martigny, au placement d'enfants à la colonie de vacances des Mayens de Sion ; à Monthey, le bénéfice a été versé à un fonds en vue d'établir un jour des colonies de vacances et des subsides ont été donnés pour les apprentissages ; dans le district de Rarogne-Est, on a versé une partie du bénéfice au Fonds en faveur d'étudiants pauvres, mais bien doués et une partie à la bibliothèque post-scolaire de Unterbäch ; à Sierre, le bénéfice a servi à alimenter la caisse de la Ligue antituberculeuse pour des soins à donner aux enfants, et le solde, pour la colonie de vacances ; à Sion, ce sont les colonies de vacances des Mayens de Sion et l'Ecole ménagère qui ont profité du bénéfice réalisé.

Le bénéfice qui sera, en décembre 1922, sur la vente des timbres en Valais sera remis aux œuvres en faveur de la prime enfance, aux Seraphisches Lieberswerk, aux Conférences de Saint-Vincent de Paul, aux Sociétés des Dames de Charité, etc. Ici et là, on essayera d'établir des consultations médicales pour les tout petits des familles indigentes, etc.

Sa Grandeur Mgr Bieler, à qui le plan et l'activité ainsi comprise de *Pro Juventute* a été exposé et s'y est vivement intéressé, a autorisé la continuation du travail dans ce sens.

Ajoutons, pour terminer, que la Centrale de *Pro Juventute* qui est à Zürich, désirant faciliter aux catholiques romands l'organisation de cette œuvre, a désigné un secrétaire régional romand dans la personne de M. Léon Genoud, directeur du Technicum de Fribourg, qui a tout récemment réuni les secrétaires de districts, en vue de leur donner les renseignements nécessaires.

L'année 1922 nous apporte les timbres nouveaux suivants : Zoug, 5 c. qui sera vendu 10 c. ; Fribourg, 10 c. (15 c.) ; Lucerne, 20 c. (25 c.) et la Confédération, 40 c. (50 centimes) ; tous ces timbres sont utilisables pour la franchise de port pour la Suisse et l'étranger, du 1er décembre 1922 à fin avril 1923.

Léon GENOUD.

Le Dr Repond préside un Congrès

La Société suisse de psychiatrie a tenu samedi et dimanche à Zurich, son congrès annuel, sous la présidence du Dr Repond.

Une centaine de médecins, parmi lesquels plusieurs spécialistes étrangers, en ont suivi les travaux.

Le sujet inscrit à l'ordre du jour et sur lequel M. le Dr Binswanger, de Kreuzlingen et M. le professeur Bleuler, de Zurich, ont présenté un rapport, était la phénoménologie.

Les Valaisans à Genève

On nous écrit :

C'était dimanche passé, à la salle communale des Eaux-Vives : ils étaient mille et plus pour assister à une matinée littéraire qu'avait organisée la « Société Valaisanne de Secours mutuels ».

On jouait la « *Corde coupée* » de feu M. Enneveux. La scène principale se passe en Savoie et malgré cela le choix de la pièce était des plus heureux, car les Valaisans, hors du canton, aiment entendre parler de la montagne, des exploits de ses guides qui forment une partie importante de la population valaisanne, respectée et universellement connue.

Tous les artistes ont très bien interprété leur rôle. A mentionner spécialement le guide Jeanlou et madame Lourtier, ainsi que leur fils Paul, qui, dans leur scène de douleur ont littéralement empoigné l'auditoire. Césaire, avec un naturel consommé avait tout l'auditoire pour lui ; la victime de la montagne gagnait d'emblée tous les cœurs. Lucie, Jacotte, Gertrude et Françoise étaient superbes et ont ravi tout le monde. Les peintres étaient doublement artistes et, avec une gaîté endiablée, ont beaucoup amusé la foule. Nos compliments également aux bergères, bergers, paysans et rapins. Et *last not least,* mentionnons l'habile metteur en scène qu'est M. Peney fils, originaire de St-Maurice.

Mesdemoiselles Rey, Fischer, Bornand, Feraille et le comique Borel, qui prêtèrent obligeamment leur concours, furent très applaudis dans leurs charmantes productions.

La pièce littéraire fut suivie d'un grand bal, dirigé par un excellent orchestre. Jamais nous avons vu un entrain pareil ; les nombreux costumes du Haut-Valais, de Savièse et de Champéry, femmes en culotte, donnèrent à la réunion un cachet tout spécial et formèrent avec la décoration artistique de la salle un tableau pittoresque.

La Société Valaisanne de Bienfaisance, le Cercle Valaisan étaient largement représentés. Plusieurs sociétés entre autres la société des étudiants « la Salèvia », envoyèrent des délégations.

La cantine très bien garnie contribua beaucoup à la gaîté et à la réussite de la fête. Les meilleurs crûs du Valais étaient largement à l'honneur. La Dôle, le Montibeux, le Château Conthey coulaient à flots. Des chansons patriotiques, des Jodlers alternaient agréablement avec la musique. Telle l'excellente journée valaisanne à Genève.

On se quitta fort tard avec l'espoir de se retrouver l'année prochaine en aussi bonnes dispositions.

A la sortie, la neige recouvrant toute la ville de son blanc linceul contribua encore à nous donner l'illusion de notre cher Valais.

B. V.

Chasse interdite

Le Conseil d'Etat du canton du Valais, vu les fortes chutes de neige récemment tombée ;

Vu l'article 17 de la loi du 27 octobre 1906 sur la chasse et la protection des oiseaux, avec les modifications apportées par celle du 21 mai 1917 ;

Sur la proposition du Département des Finances, arrête :

Article unique. Toute chasse est interdite dès le 2 décembre 1922 jusqu'à nouvel avis, sur tout le territoire du canton.

Ainsi arrêté en Conseil d'Etat, à Sion, le 29 novembre 1922, pour être communiqué à tous les postes de gendarmerie, inséré au Bulletin Officiel et publié dans toutes les communes du canton le dimanche, 3 décembre 1922.

Sion, le 29 novembre 1922.

Transport de la paille et du foin.

La Direction des C. F. F. est saisie d'une demande présentée par l'Association des paysans suisses pour obtenir des réductions de taxes dans le transport de la paille et du foin. L'Association des paysans suisses a également annoncé à la Direction des C. F. F. qu'elle désire obtenir des réductions de taxes pour le transport des tourteaux et des engrais chimiques. (Rp.).

Bagnes. — (Corr.)

La commission de contrôle nommée ce printemps a déposé son rapport concernant la situatin financière de la commune.

Le Conseil vient d'en prendre connaissance. Il sera lu et peut-être commenté aux criées publiques.

Pour les impatients, nous en extrayons les chiffres suivants : Total des valeurs empruntées, environ : 150.000 francs. Total des valeurs employées de l'emprunt voté en avril : 60.000 fr.

Ceci nous rappelle l'Appel au Peuple et les conférences y relatives. Attendons les explications pour juger sainement.

Argo.

Correspondances.

Faute de place, diverses correspondances sont renvoyées au *Nouvelliste* de mardi. Leurs auteurs voudront excuser ce retard.

AVIS. — Le « Nouvelliste » de ce jour contient six pages.

St-Maurice. — Loto-volailles de l'« Agaunoise ».

Le loto-volailles de l'*Agaunoise* a été fixé au samedi 2 courant, dès 20 h. ½, et dimanche 3 courant, dès 14 h. ½ ; il aura lieu les deux jours au Café du Nord. Un choix superbe de volailles et gibier est arrivé et chacun voudra certainement profiter de l'aubaine qui est offerte ; tout en tentant la chance, on aidera à créer quelques ressources à l'*Agaunoise.* Les personnes qui n'auraient pas été atteintes par la quête des lots et qui seraient disposées à en remettre à la Société, sont priées de les donner à l'un des membres du Comité. D'avance un sincère merci à tous les généreux donateurs.

BIBLIOGRAPHIE

LA PATRIE SUISSE

La Patrie Suisse du 22 novembre (No 761) nous arrive avec un peu de retard : c'est la faute à la grève. Elle n'en est pas moins d'un vif intérêt, avec ses vingt et quelques belles gravures illustrant autant d'articles : trois portraits, ceux de Th. Dufour, du peintre J. Jacobi, du tireur suisse J. Haenni, champion mondial du tir au pistolet, en constituent la partie biographique ; les écoles en plein air à Genève, le château d'Ouchy, la démolition de la rue de la Pélisserie à Genève, le monument du Brassus aux soldats morts, la curieuse explosion du cinéma-Palace à Montreux y font la partie de l'actualité ; des reproductions d'œuvres de J. Jacobi (Pont de Mesocco), de J.-L. Agasse, (Une forge à Lausanne), de Desvernois, (Eglise de St-François et Porte de Rive), et une vue ancienne du château d'Ouchy, celle de l'art ; les Suisses à l'étranger y sont représentés par la colonie suisse de Guadalajara (Mexique) et le visage aimé de la Patrie par de superbes vues de la chapelle de Bettmeralp, du Piz Resch, des lacs de Silvaplana, du Cervin. Ainsi, malgré les difficultés du moment s'ajoutant à celles que lui oppose une grève déplorable et néfaste, notre illustré national, si foncièrement, si farouchement, si exclusivement suisse à tous les points de vue, réussit à rester fidèle à son programme et à son but : être le miroir de la vie et du pays suisses.

E. G.

La famille François GARNY, à Monthey, remercie bien sincèrement toutes les personnes qui lui ont témoigné tant de sympathie à l'occasion du deuil cruel qui vient de la frapper.

De nos produits, le fin mangeur
Ne sait pas quel est le meilleur.
Hésiter ainsi !... Mais pourquoi ?
Qu'il achète donc tous les trois.

« 3 Stars » TOBLERONE, TOBLERIDO et TOBLER-NIMROD réunis dans une élégante bonbonnière triangulaire. Prix fr. **2.50**

†

M. Charles MORET et sa fille Marie-Jeanne ; Madame Veuve Louis PIOTA ; Monsieur et Madame Henri PIOTA-LOVEY, à Martigny-Ville ; Mesdemoiselles Marguerite, Hermine, Hélène et Suzanne PIOTA ; Messieurs Louis, Victor et Pierre PIOTA ; Monsieur et Madame Benjamin MORET ; Monsieur et Madame Antoine MORET et leur fille ; Monsieur et Madame Antoine MORET et leurs enfants, à Martigny-Ville ;

Les familles MORET, PIOTA, DAMAY, VOUILLOZ, SAUDAN, PETOUD, ainsi que toutes les familles alliées ont la profonde douleur de vous faire part de la perte cruelle qu'ils viennent d'éprouver dans la personne de

Madame Mathilde Moret
née Piota

leur très chère et bien-aimée épouse, mère, fille, sœur, belle-fille, belle-sœur, nièce et cousine, décédée le 30 novembre, dans sa 26me année, après une courte maladie, munie des Sacrements de l'Eglise.

L'ensevelissement aura lieu dimanche 3 décembre, à 9 h. ¼.

Départ du domicile mortuaire à 9 heures.

L'alimentation ordinaire ne suffit-elle plus ?

à vous maintenir en santé et à donner à votre activité toute son ampleur ? Prenez quotidiennement dans du lait 2-3 cuillerées à thé d'Ovomaltine et vous récupérerez vos forces.

OVOMALTINE — **Dr A. Wander S. A., BERNE.**

En boîtes de fr. 2.75, et 5.-. — En vente partout.

HERNIE

MEMBRE DU JURY et HORS CONCOURS

M. GLASER le réputé et éminent spécialiste herniaire de PARIS, 63, Boulevard Sébastopol, s'est enfin décidé à faire visiter régulièrement la région.

Son nouvel appareil breveté, grâce à de longues études et l'adaptation de la Nouvelle pelote à compression souple, obtient séance tenante la réduction totale et la contention parfaite des hernies les plus difficiles.

Désireux de donner aux malades une preuve immédiate de ce résultat, garanti d'ailleurs par écrit, et par des milliers d'attestations de clients, **M. GLASER** invite toutes les personnes atteintes de hernies, efforts, descente, à se rendre dans les villes suivantes, de 8 h. à 4 h., où son éminent aide fera gratuitement l'essai de ses appareils.

St-Maurice 15 décembre, Hôtel de la Gare,
Lausanne, dimanche 17 décembre, Hôtel de France,
Martigny, 18, Hôtel du Grand-St-Bernard,
Vevey, 19 décembre, Hôtel de la Gare,
Monthey, 20 décembre, Hôtel de la Gare,
Sion, samedi 23 décembre, Hôtel de la Poste.

NOUVELLE CEINTURE VENTRIERE
GROSSESSE, OBESITE.

Les manuscrits non insérés ne sont pas rendus.

Jos. Girod, Monthey

Tourteaux de sésame clair en pain 30 fr. les 100 kg. Par sac entier sésame, moulus fr. 31.50
lin en pains 34.—
moulus 36.—
Tourteaux d'arachides extra blancs moulus 33 50
Scories Thomas 17 1/2 o/o, à fr 12 50 les 100 kg

St-Maurice — Café du Nord

Samedi 2 décembre à 20 h. 1/2 et dimanche 3 décembre à 14 h. 1/2

Grand Loto-Volailles

organisé par la Société de musique « l'Agaunoise » — Grand et superbe choix de volailles, gibier, etc. — Prix du carton : 30 centimes.

ATTENTION ! !
C'est à Dorénaz

Dimanche 3 décembre dès les 13 h. qu'aura lieu le
Bal traditionnel de la Ste Barbe
Fête des mineurs — Bonne musique
Invitation cordiale.

Avis aux Agriculteurs de Monthey

Les personnes qui désirent vendre des blés à la confédération sont priées de se faire inscrire sans retard auprès du secrétaire de la société d'agriculture :

Jos. Girod.

A VENDRE
VEAU
femelle châtain uni.
JUMENT
ragote, sage, forte, faute d'emploi.
et à louer
— chambre meublée —
chez A Machoud, Martigny-Ville.

Underwood

Machines à écrire neuves et d'occasion.

H. Hallenbarter Sion

Exposition de Jouets
au Magasin de la Poste
ST-MAURICE

Chacun est invité à visiter notre étalage et notre exposition intérieure. Il y sera reçu avec plaisir et pourra se convaincre de l'importance de notre choix et des prix avantageux défiant **toute concurrence**

Tout achat de 15 fr. donne droit à une jolie prime : une boîte de bergeries ou une garniture de salle à manger.
Cartes postales illustrées à fr. 1.20 la douzaine.
Porte-bougies, bougies et toutes garnitures aux prix les plus avantageux et dans tous les genres.

IMPORTANT ! Pour faciliter nos nombreux clients des environs, nous les informons que nos magasins seront ouverts le dimanche.

Se recommande : **Vve J. Dionisotti**

Avis très important

A l'occasion de la foire du 4 décembre et pour **les cadeaux de fin d'année** vous trouverez chez

Vve Amédée Chappot
Martigny-Bourg

un grand choix de

Tissus coton et laine

haute nouveauté, ainsi que **laines** en pelotes et écheveaux toutes nuances. **Couvertures** et **descentes** de lits à des prix très avantageux. Se recommande.

Votre montre !

ne vous plaît plus...
ou ne marche pas bien ?
Désirez-vous l'échanger contre une neuve ? Ecrivez-nous ! nous vous la reprendrons aux meilleures conditions et vous fournirons une Montre neuve qui vous donnera entière satisfaction. Depuis 1871 nous sommes fabricants ! !

Achetez directement chez nous ! vous payerez meilleur marché qu'au magasin. —Demandez s. v. p. notre catalogue illustré **No 33**, **gratis** et franco. **Grand choix** en Montres, Régulateurs, Réveils. 1322

Fabrique "Musette „
GUY-ROBERT & Cie, CHAUX-DE-FONDS.
Maison de confiance, fondée en 1871

Voulez-vous gagner de l'argent

dans votre village en faisant du cinéma, adressez-vous à

l'atelier " Valesia „ Sierre

qui vous vendra une machine ne nécessitant aucun appareillage électrique spécial et vous mettra au courant. — Prix total fr. 500.

Vente de fromage
A l'occasion de la
Foire de Martigny-Bourg

je me trouverai lundi
Place centrale à Martigny-Ville
avec un camion de

fromage gras de la Gruyère

I et II choix et du ¼ gras
Vente au prix de gros à partir de 2 kg.
VACHERIN pour FONDUE.

Se recommande : PUGIN, fromages, RIAZ (Gruyère).

Véritable occasion

A VENDRE pour cause de maladie, vieillesse. **villa meublée** 3 appartements, 15 pièces, grand jardin pré 150 arbres fruitiers plein rapport, Canot, bord du lac Léman. Conviendrait à grosse famille, médecin, institution. Facilités. Villa Bellevue, St. Gingolph, Valais.

Commerçants, Industriels !

Désirez-vous obtenir rapidement, **sans pointages** et d'une façon précise votre **situation de fin d'année**, adoptez la comptabilité automatique à fiches perfectionnée. Renseignements et devis sans engagement à l **Imprimerie Commerciale, Martigny.**

Papiers peints, couleurs, huiles & vernis

Verres à vitres et glaces

Joseph GUALINO

Av. de la Gare 22 - MARTIGNY - Tél. No 145

GYPSERIE — PEINTURE — VITRERIE

Le « Nouvelliste Valaisan », 10 cent. le numéro.

VIGOR

POUR LE LINGE DE FAMILLE

Sans cuire !
Sans frotter !

SAVONNERIE SUNLIGHT, OLTEN

· PAQUETS À 65 CTS ET FRS 1,20 ·

V.10

Consultez les étalages des
Chaussures Modernes S. A.

Martigny-Ville
laPce Centrale — Rue du Grand St-Bernard

Vous y trouverez de la **marchandise de toute première qualité** et

au plus bas prix du jour

Caoutchoucs - Snowboots - Socques
Guêtres en drap et cuir

Graisse - Crême - Bois de socques - Articles du Dr Scholl

Petit Café - Restaurant, à Lausanne demande une

Sommelière

Entrée de suite.
Ecrire sous P. 7868 L. à Publicitas, Lausanne.

Paille et foin

par wagons, à des conditions avantageuses. Demandez offres à **Julien Lob**, Négt, Aven, d'Ouchy, LAUSANNE. Téléphone 42.13.

La Réclame n'est pas seulement faite pour attirer de nouveaux clients mais pour conserver ceux que l'on a déjà.

Protégez le commerce du pays

Facilitez-vous votre tâche. Ne cherchez pas au dehors ce que vous trouvez dans le canton

- La Maison Boghi, Sion -
— Téléphone 225 —

et ses succursales à **Sierre** et **Monthey, Tél. 125**, se charge de tous travaux de **Teinture** et **Lavage chimique** à des prix défiant toute concurrence.

Blanchissage et Repassage
Glaçage à neuf de faux-cols et Manchettes

Hôtel - Pension Mon - Repos
Lausanne, 4 Av. du Léman

Pension complète depuis **7 fr.** par jour.

ON DEMANDE
Jeune fille

comme bonne d'enfants et pour aider au ménage. Habitude des enfants exigée.
Adresser offres avec références et certificats sous lettres Z. T. No 5 au Nouvelliste.

ON DEMANDE
Jeune fille

honnête et travailleuse, connaissant les travaux d'un ménage soigné.
Adresser les offres au bureau du journal sous X. Y.

CÉPHALINE

Contre grippe, migraines, névralgies, douleurs, etc.

PETITAT, phar. Yverdon
Toutes harmacies, **1.75** la boîte.

Disparition complète des
ROUSSES

et de toutes impuretés de teint en quelques jours seulement, par l'emploi de la **Crême Lydia et du Savon Floréal**
Nombreuses attestations.
Succès garanti. Prompte expédition de ces deux articles par la
Pharmacie du Jura, Bienne, contre rembours. de fr. 5.—

A VENDRE

porcelets, chez Joseph Borgeat d'Adrien, Vernayaz.

Foin

A vendre de suite quelques wagons foin et regain, 1er qualité éventuellement battelé.
Faire offres Case 5083 Monthey.

Eau-de-vie de marc

est demandée par
l'Association Genevoise des Vins 74 rue de Lausanne à **Genève.** — Y adresser offres, conditions et échantillons.

Pour la reprise de la
Ponte

— Servez sec ou en pâtée —
l'Aliment concentré **OVA**
Produit renommé.
En vente chez :
Mme Vve J. Dionisotti
à St-MAURICE.

A VENDRE
bâtiment

indépendant, jolie situation, à l'état de neuf, meublé ou non meublé, à 5 minutes d'une gare et comprenant :
2 appartements de 4 pièces avec caves et mansardes chambres de bain, eau, électricité, terrasse, jardin et verger attenant
Conviendrait à famille propre et aimant joli intérieur. — S'adresser à Publicitas, S. A. SION, sous P. 4766 S.

NON ! !
Hôtel de la Poste, Sion
Dimanche 3 décembre 1922 dès 7 h 1/2
Dîner soigné à Fr. 5.—
CONCERT

MENU :

Potage à la Reine.
Langouste à la Parisienne, sauce Mayonnaise.
Vol-au-vent Financière.
Poularde de Bresse à la Broche.
Pommes paille.
Salade
Vacherin Chantilly.

* Invitation cordiale aux votants *
" NON „
Prière de retenir les tables.
Huîtres de Marennes.

Perdu

en faisant la course en auto de Territet aux Gorges du Trient
un petit sac
en argent, marqué **G. M. R.** contenant des valeurs.
Rapporter contre bonne récompense Bureau de l'Hôtel Bristol, Territet.

Hôtel à louer

à Lausanne, avec restaurant, ancienne renommée, billard, salle de danse et salle pour société. Capital nécessaire **Fr. 28.000.**
Courtiers s'abstenir. Ecrire **Casier postal 11560, Lausanne.**

Alicante
de 1er choix
A. Rossa, vins
Martigny

A VENDRE
une vache

forte laitière à choix sur trois prête au veau.
S'adr. à Mariéthoz Pierre-Louis FAY. Nendaz.

A vendre

environ 3000 kg. de betteraves ainsi que 400 kg. de choux. S'adr. à Cyrille Chambovey CHARRAT,

---

Fiancés ! !

Il faut voir nos
- nouveaux modèles -
très riches en
Chambres à coucher

complètes en
noyer Véritable
850.— à 950.—
Salles à manger
Noyer véritable avec Chaises cuir Véritable
650.— à 750.—
DIVANS RICHES
150.— à 200.—
Choix immense.
Prix sensationnel ! !
Plus de :
40 Mobiliers complets
Meubles garantis. Livraison franco et installés dans votre appartement.
Offre spéciale de Noël

Au dépôt de meubles

16, Avenue du Simplon, 16
LAUSANNE
MAISON REINHOLD.

Pour réussir, la publicité vaut presque autant que la chance !

FEUILLETON DU NOUVELLISTE VALAISAN

32

Marier sa Fille

— Et embarrassée !

— Où je me trouve, continua Barbe, toujours digne ; il connaît l'affection que je porte à Catherine et le regret que j'aurais à m'en séparer ; aussi, pour me laisser l'esprit tranquille, il m'offre de payer mes dettes...

— L'infortuné ! pensa le général, il ne sait pas quel gouffre... Mais c'est un mensonge abominable ; il n'y a pas sous le ciel un homme assez naïf pour proposer à Barbe de payer ses dettes ! — Toutes ? demanda-t-il tout haut.

— Vous comprenez, général, que cette proposition mérite d'être prise en considération !

— Peste ! je crois bien ! On ne vous la fera pas deux fois ! Je vous conseille de l'accepter. Pendant qu'il y sera, ce brave jeune homme, ayez donc la bonté de lui faire aussi régler notre petite affaire, les trois mille roubles que je vous ai prêtés à Monte-Carlo, vous savez ? Je suis un peu gêné pour le moment.

— Et vous, qu'est-ce que vous me donneriez ? dit-elle enfin.

— Ce que je donnerais ? Mais c'est vous qui devriez me donner du retour ! Il y a assez longtemps que vous ne venez pas à bout de marier votre fille ! Je crois que celui qui vous en débarrassera vous rendra un service assez signalé !

— N'en parlons plus, général, dit Barbe d'un air posé. Je le regrette, car vous êtes fort aimable...

— Vous me devez trois mille roubles ; le cours n'est pas fameux ; mais pourtant, cela fait au moins dix mille francs. Si je vous en donne encore dix mille, il me semble que j'aurai bien fait les choses !

— D'abord, général, les trois mille roubles que je vous dois...

— Vous n'avez pas l'intention de me les payer jamais, je le sais ; mais pour moi, ils n'en entrent pas moins en ligne de compte. Voyons, Barbe, soyez gentille, finissons-en !

Mme Slavsky essaya bien de batailler un peu ; mais le général était un homme énergique et entêté ; elle vit qu'il n'y avait qu'à céder. D'ailleurs elle était sûre d'obtenir après le mariage quelque argent par-ci, par-là, tandis que de Ratier, elle se sentait parfaitement certaine de n'avoir que des impertinences. Et puis, la meilleure raison de toutes est que sa haine pour le jeune homme avait pris des proportions gigantesques; dans la joie de lui jouer ce petit tour, elle eût donné gratis sa fille au général !

— Eh bien ! à quand la noce ? demanda Tomine en se redressant fièrement, quand ils furent tombés d'accord.

— Quand vous voudrez, mais pas à Paris, répondit l'heureuse mère.

— Pourquoi ?

— Parce que je ne veux pas qu'on m'ennuie.

— C'est trop juste, fit le général. Eh bien! partez pour l'Allemagne, allez aux eaux, je vous rejoindrai dans huit jours. Quand partez-vous ?

— Dans une heure, répondit Barbe.

— Sitôt ! Quelle mouche vous pique ?

— Si je reste à Paris, ce jeune homme qui a demandé Catherine va nous ennuyer de ses supplications ; il doit venir tantôt chercher la réponse ; j'aime mieux couper court à toutes ses jérémiades.

— Vous pensez à tout, chère amie ! Et puis, il y a probablement quelque chose que vous ne me dites pas ; on ne joue point un vieux renard comme moi ! Mais n'importe, si vous me trompez, je suis sûr que votre fille ne me trompera pas. Elle est d'une vertu ! quelle vertu !

Mme Slavsky avait encore quelque chose à demander.

— Partir, dit-elle, c'est facile, mais avec quoi ? Vous savez que je suis revenue de là-bas, — là-bas c'était Saxon, — totalement ruinée ?

— Vous voulez qu'on vous paye d'avance ? Et si vous alliez me faire faux fond ? Ne vous fâchez pas, Barbe, cela arrive dans les meilleures sociétés, comme disait un naïf pour s'excuser de la plus grosse des sottises. J'ai mille francs sur moi ; c'est toujours assez pour partir. les voulez vous ?

— Qu'est-ce que l'on peut faire avec mille francs ? répondit dédaigneusement Barbe.

Mme Slavsky n'était pas trop contente, mais cependant plus qu'elle ne voulait le paraître.

Elle lui indiqua la ville où elle comptait se rendre, et le général s'en alla.

Quand la porte fut refermée sur lui, Mme Slavsky entra dans la chambre de sa fille ; Katia, assise auprès de la fenêtre ouverte, se leva en la voyant et vint à sa rencontre.

— Nous partons, dit Barbe ; faites vos préparatifs.

— Nous partons, répéta Catherine, que rien n'étonnait plus. Où allons-nous ?

— Aux eaux d'Allemagne. Dépêchez-vous, Catherine ; le train part dans deux heures ; nous avons à peine le temps d'arriver.

— Maman, dit la jeune fille, M. Ratier sait-il que nous partons ?

— Vous m'ennuyez avec votre M. Ratier. Pas de raisons, s'il vous plaît, et choisissez ce que vous voulez emporter. Une malle, et pas de petits paquets.

Barbe sortit, laissant sa fille en proie au plus affreux désespoir, car elle se sentait impuissante.

Elle savait, par miss Amroth, que le général avait causé longtemps avec sa mère, et qu'ils s'étaient séparés dans la meilleure intelligence ; ce brusque départ, succédant à cette conversation, lui paraissait le plus noir de tous les présages.

Elle regarda au dehors: il pleuvait. Quand on est gaie, la pluie est attristante : mais quand on est triste, elle vous navre. Cependant, pour rafraîchir ses yeux brûlés par l'insomnie, elle se mit à la fenêtre et regarda machinalement dans la rue. Une voiture, toujours la même, était là depuis le matin : c'était peu intéressant. Elle regarda un peu plus loin et crut apercevoir Josia qui entrait dans le café voisin. Stupéfaite, elle se pencha et revit le même Josia : il parlait au cocher de cette voiture mystérieuse, qui, immobile, enveloppé de son grand caoutchouc blanc, avait l'air d'une statue pour un monument funéraire : la Pitié, la Charité ou quelque autre vertu. Après un court colloque, Josia rentra au café, et un garçon apporta au cocher une boisson quelconque, que la statue de caoutchouc avala sans se faire prier.

— Josia ! se dit-elle, le colonel est là ! Je suis perdue, tout à fait perdue ! Si je tente de me sauver, le colonel me rattrapera avec sa voiture.

Soudain, au bout de la rue, elle vit arriver une forme bien connue : Ratier lui-même, qu'elle reconnut malgré son grand parapluie, rien qu'à sa manière de poser les pieds sur le trottoir inondé.

Le cœur de la pauvre petite battit bien fort quand elle vit Ratier s'approcher du café, fermer son parapluie et regarder de son côté ! Un sentiment instinctif de pudeur la fit retirer vivement : elle ne voulait pas être surprise par Ratier au moment où elle le regardait ; mais la nécessité, le péril, lui fit vaincre ce premier mouvement ; et elle pencha sur le balustre son joli visage couvert de rougeur.

Ratier la vit, lui fit un signe imperceptible et entra dans le café.

— Eh bien, Catherine, dit sa mère, à la porte de la chambre, où sont vos effets ?

Au lieu de réclamer un concours qu'elle n'obtiendrait pas, elle ouvrit les tiroirs de sa fille, y prit à la hâte un peu de linge et l'emporta dans sa malle.

Au bout d'une heure, les préparatifs étaient terminés ; plus d'une fois, Ratier et Josia avaient donné signe de vie par de courtes apparitions sur le trottoir, et même avaient fait comprendre à Catherine que la voiture mystérieuse lui était destinée. Enfin, la malle fut faite, et madame Slavsky donna à miss Amroth l'ordre de dire au concierge d'aller chercher une voiture.

La pauvre Irlandaise, pâle d'angoisse et partageant les soucis de sa jeune maîtresse, vint faire part à Katia de l'ordre maternel.

— Allez, lui dit la jeune fille, et tâchez de faire savoir à ces messieurs qui sont en bas, en face, qu'on veut m'emmener. Je vais occuper maman.

Miss Amroth descendit comme une flèche. Sa tendresse pour Catherine se doublait alors d'une puissante aversion pour madame Slavsky, qui la traitait mal.

Pendant qu'elle exécutait sa commission, Catherine avait eu soin de se montrer à sa mère dans sa toilette du matin à laquelle elle n'avait fait aucun changement.

— Comment ! vous n'êtes pas prête ! s'écria Mme Slavsky. Vous voulez donc que cet odieux Ratier nous trouve ici ? Habillez-vous, et vite ; et je ne vous quitte pas que vous soyez prête.

Catherine s'habilla lentement sous les yeux de sa mère irritée, qui lui passait d'une après l'autre les pièces de son costume. Au moment où elle mettait son chapeau, miss Amroth revint et dit :

— La voiture est en bas.

Le concierge passa devant, portant la malle sur ses épaules, puis Mme Slavsky, poussant sa fille devant elle, et enfin miss Amroth, qui, dans la bagarre, n'avait pas encore eu le temps de demander ce qu'on allait faire d'elle.

Tout ce monde arriva au bas de l'escalier sans que l'Irlandaise eût pu dire un mot à Catherine, et pourtant ce n'était pas sa faute, mais Barbe était trop près.

La portière de la voiture était ouverte, les menus objets encombraient la banquette de devant. Le cocher, après avoir assujetti la malle, s'arrangeait commodément sur son siège, sous la pluie qui tombait à flots. Barbe fit monter sa fille dans la voiture, et s'assit auprès d'elle. Miss Amroth, sous la pluie, commençait une série de questions auxquelles son accent irlandais et le trouble de ses esprits ne donnaient pas toute la lucidité désirable ; Catherine, se sentant perdue, disait mentalement adieu à Ratier, quand la voix de Josia se fit entendre.

Il accourait sous un grand parapluie que Catherine reconnut pour celui de Ratier, et demandait Mme Slavsky à tous les échos.

— Elle est dans la voiture, lui dit miss Amroth en dévorant un sanglot, du même ton dont elle eût dit : elle est dans le cercueil.

— Madame Slavsky... ah ! je vous trouve ! Je viens de la part du colonel, — message urgent, — pressé... secret.

La figure de Josia étincelait d'énergie, de joie, de colère, et de tant d'autres choses que Barbe crut à quelque événement grave.

— Dites, fit-elle nerveusement.

— A vous seule, madame, répliqua aussitôt le secrétaire ; devant mademoiselle, impossible !

Avec un geste d'humeur, Mme Slavsky descendit, appuyée sur la main de Josia ; il fit un pas sur le trottoir, et mit son parapluie entre la voiture et la trop confiante Barbe.

— Eh bien, dit-elle, que se passe-t-il ?

— Ah ! madame, le colonel... j'ai tant couru que je ne puis parler... le colonel m'a chargé de vous dire...

Au moment où le parapluie descendait entre la portière de gauche et les yeux de Barbe, celle de droite s'ouvrit sous les efforts de Ratier ; il prit Catherine par la main, la fit descendre et il la jeta dans l'autre voiture, dont la portière ouverte les attendait de l'autre côté de la rue ; il s'y assit près d'elle, et aussitôt la voiture se dirigea vers l'Elysée sans trop de précipitation d'abord, puis, peu à peu, si vite qu'elle disparut dans la rue du Faubourg-Saint-Honoré au moment précis où Mme Slavsky, impatiente, disait au secrétaire :

— Me direz-vous enfin ce que le colonel vous a chargé de me transmettre ?

Josia, devenu brave, car il n'entendait plus le bruit des roues, ferma soudain son parapluie.

— Ma foi ! madame, dit-il, je me suis si fort dépêché de venir que je l'ai oublié en route. Je vais retourner à l'hôtel, et dans un quart d'heure...

— Quel malheur d'être bête ! dit grossièrement Mme Slavsky, c'est un vice incurable.

Lui tournant le dos, elle se retourna vers la voiture d'un mouvement rapide, car il pleuvait à torrents, et poussa un cri désespéré. L'autre portière était restée ouverte, et Katia n'était plus là.

— C'est un coup monté ! s'écria Barbe, pâle de rage, et c'est vous, misérable, idiot... Cocher, où est allée ma fille ?

(A suivre)

Pour prévenir les refroidissements
il est prudent de prendre quelque temps de

l'Emulsion SCOTT

à l'approche des froids. Elle est employée depuis de nombreuses années avec succès comme remède préventif. Ne vous laissez pas donner d'autres remèdes, insistez sur la marque Emulsion SCOTT

Prix frs. 3.— et 6.—

Vermouth NOBLESSE
DELICIEUSE GOURMANDISE
CIRAVECNA S.A. CENEVE

Location d'Hôtel

La Commune de Vernayaz **louera** en enchères publiques, et pour le terme d'une année à partir du 1er Janvier 1923 **l'Hôtel Victoria, à Vernayaz,** avec tout son mobilier.

L'enchère aura lieu à 14 heures le Dimanche 10 Décembre 1922 à l'Hôtel Victoria

Les conditions seront lues à l'ouverture des enchères.

L'Administration Communale.

A vendre, centre du Valais, près gare importante à de très bonnes conditions,

un bâtiment neuf

avec grange-écurie, jardin et places attenants, pressoir etc pouvant servir commerce de vin ou autre.

Se renseigner, Agence d'affaires Emile Rossier SION

Photographie Artistique et Industrielle

La plus ancienne maison du Valais.

R. HEYRAUD (St. Maurice.)

Travaux en tous genres, groupes de familles, Sociétés, mariages, enfants etc
Cartes postales photos, depuis **Fr. 7. la douz.**
Agrandissements de toutes les grandeurs d'après n'importe quelle photographie.

Travail soigné et garanti
L'atelier est ouvert tous les dimanches

Chamoisage

— et teinture. Achat de toutes peaux. —
Vente de peaux de moutons

Péneveyre, Avenue du Servan 16 **Lausanne**

A vendre
en gros
Canadas, Francs-roseaux et reinettes 1er choix.
S'adres. à Hippolyte MAGNIN, Collombey.

Viande bon marché

Quartier devant le Kg 0 80
" derrière " 1.20
Boucherie Chevaline Centrale, Louve 7, Lausanne

Grande Baisse

Pistolet 6 mm. dep. **fr. 2 80** Revolver, 6 coups fr. **9.50.** Flobert, long 6 et 9 mm. fr. **12.**— Pistolet automatique, syst. Browning 6/35, fr. **82.**— Fusil chasse, 1 coup, **28.**— 2 coups, **48.**— Munitions. Réparations. Catalogue 1922 gratis. **Ls. Ischy & Cie, Payerne.** 1131

Fûts de transport

de 100 à 600 lit à vendre un certain nombre.
BRUCHEZ, FAMA & Cie Vins en gros, SAXON

le Jus de poires

nouveau, trouble, expédié par fûts prêtés de 100 litres, à 18 cts. le litre, franco Malters.

Fûts vides retournés franco Malters

Ant. FELDER, Cidrerie, Schwarzenberg près Malters (Lucerne).

L'Initiative concernant
- le prélèvement sur les fortunes -

Citoyens !

L'acceptation de l'œuvre d'irréflexion qu'est l'Initiative socialiste équivaudrait pour notre peuple à un

désastre national

Ses auteurs eux-mêmes commencent à se rendre compte de leur monumentale erreur ainsi que de ses conséquences pour l'économie nationale, le ménage des cantons et communes, pour les débiteurs et les ouvriers.

Ainsi, il désireraient **exonérer les livrets d'épargne de l'estampillage et les bourgeoisies du prélèvement.** Trop tard ! Il n'est **qu'un moyen de se prémunir** contre la confiscation et ses suites et il consiste à

rejeter l'initiative

Citoyens suisses ! Aidez-vous à préserver notre vie économique du pire marasme, à faire échouer ce projet communiste aussi insensé que dangereux ! Rendez-vous en rangs serrés aux urnes le 3 décembre et votez

NON !

Union suisse des paysans.

Favorisez votre Journal par vos Annonces !

CHEZ
Marcel Bircher-Vouilloz
Martigny-Bourg

Vous trouverez toujours du fromage à partir de Fr. **1,50** et du beurre à partir de Fr. **5,60** le kg., par n'importe quelle quantité
Salaisons du pays de 1er choix.
Fromage de sérac, Bagnes, pour raclettes défiant toute concurrence; ainsi que pommes de terre et miel d'Entremont par 5 kg. Fr. 3.60
Expédition par colis postal.

A VENDRE LE GRAND
Hôtel du Mont-Blanc
à Martigny

Seul Hôtel de 1er ordre de la région.
Emplacement unique
Se vendrait en bloc ou par partie (*pouvant convenir pour appartements*) et
Dépendances.
Remises.
Garages
Places etc.
Prix très avantageux
S'adr. : à M. J Pasquier, architecte, Martigny.

Domaine à louer

d'environ 26.000 m2 avec grange, écurie et remise. — S'adresser à l'Hoirie Dupont à BEX.

TAXIS
de jour et de nuit
Garage Faisant
Martigny Téléphone 165

La Filature de Lin
et Tissage mécanique de Ruederswil (Berne)

se recommande aussi cette année à MM. les agriculteurs pour le filage et le tissage à façon de lin, chanvre et étoupe.

Prix réduits. Service prompt et soigné.

En outre, nous recommandons nos fils de lin et de chanvre, ainsi que nos toiles de ménage, triéges, nappages et articles pour literie.

Echantillons et prix courants à disposition.

Agences : Lens : François Lamon, inst.
Savièse : Mce Zuchuat, inst.
Herbio p. Bramois : J. Berthod inst.
Martigny-Bourg : J. Darioli-Laveggi.

Transports funèbres

A DESTINATION DE TOUS PAYS

A. MURITH S.A. Téléph. Stand 121

GENEVE

Cercueils — Couronnes — Cierges

Dépôt pour le Canton du Valais :

Oscar MARIETHOD, représentant, SION.

Bureau et magasin : Rue du Rhône. Téléph 181

Sierre : Adrien CALOZ

Ls BARLATEY, représ, MONTHEY, Tél. 65

Fourrures

GRANDE BAISSE

sur tous les articles.

RÉPARATIONS
TRANSFORMATIONS

CONFECTIONS
SUR MESURE

MAISON FONDÉE EN 1864

P. Schlinger, R. du Lac, 14

Au Tigre Royal
VEVEY

Téléph. 165

Garage Faisant

Martigny

—◎—

Atelier spécial de mécanique automobile. Revisions, transformations, réparations, pose d'éclairage et démarrages électriques. Travail prompt et soigné par spécialistes. Soudure autogène, charges d'accumulateurs Stocks des pneumatiques BERGOUGNAN — CONTINENTAL et PIRELLI. Stocks des roulements à billes F et S,

Accessoires et pièces détachées pour automobiles

Presse hydraulique moderne pour la pose de bandages pleins

Contre les affections des voies respiratoires, rhumes, catarrhes, bronchites, influenza, asthme, etc.

Prenez le

Syrop DIRBA

— le flacon fr. 3. —

Dépôt général pour le Valais :
Pharmacie Darbellay, Sion.
En vente à Martigny **Pharmacie Morand**
— Expédition partout. —

Prix bloc forfait Plans et Devis à disposition

Alex. Vinckler fils
Fabrique de Chalets
FRIBOURG

Grandes Loteries
pour les
Eglises Valaisannes
autorisées par le Conseil d'État.

Prochain tirage : 10 janvier

Gros lots
30.000.--
25.000.--
20.000.--
5.000.--
1.000.--
500.-- etc.
au total en espèces
Fr. 455.000.--

Achetez un groupe de 20 billets = **Fr. 20**. — des Loteries des Eglises Valaisannes. Vous participerez à 5 tirages et vous pouvez dans le cas le plus heureux gagner jusqu'à

Fr. 80.000.-

Série de 10 billets pour le tirage du 10 janvier, fr **10**.- enveloppe de 2 billets Fr. **2**.—.

Un gagnant garanti par série
Résultat immédiat

A la Banque de Commerce et de Valeurs à Lots S A Genève

Bulletin de commande à envoyer sous enveloppe

Veuillez me faire parvenir contre remboursement
..... groupe de 20 billets à fr. 20.—
..... série de 10 billets à fr. 10.— participant au tirage du 10 janvier.
..... enveloppes de 2 billets : Fr. 2.— et listes de tirages.

Adresse exacte : .....

.....

Grande salle de l'Hôtel de Ville Martigny
Les dimanches 26 nov. et 3 déc. 1922
Location 19 h. 45 —o— Rideau 20 h. 30

Grandes Représentations
Gymnastiques et Littéraires
organisées par la Société de Gymnastique « Octoduria »

PROGRAMME :
1. **Présentation de la Section**
2. **Préliminaires (Elèves)**
3. **MAITRE CORBEAU**
Comédie en 2 actes
4. **Exercices avec cannes (Actifs)**
5. **Le Médecin de Campagne**
Drame en 2 actes, par Henri BORDEAUX et Emmanuel DENARIÉ
— **Grand tournoi de Morgenstern** —
avec tableaux vivants

Dimanche 3 décembre : BAL après Représentation — Orchestre MAY

Prix des places : Réservées 2.—. Premières 1 50 — Deuxièmes 1.— Troisièmes 0.80 — Enfants : Demi-tarif.
BAL fr. 2.— Carte de membre passif fr. 5.—
La carte de membre passif donne droit à 2 billets délivrables contre présentation de la carte et au Bal Location à la Librairie Decoppet.

Consommateurs
Attention !! Vous tenez certainement

A être bien servis,
A payer le juste prix,
A avoir part aux bénéfices qui vous sont rétrocédés sous forme de ristourne :

Le moyen est facile, faites tous vos achats aux Magasins de la

Société Coop. de Consommation
Martigny

où vous trouverez

Tous les articles de denrées coloniales
Tout l'assortiment de brosserie
Un grand choix de chaussures ;
Cokes, anthracite, houilles, briquettes, ainsi que tous articles usuels

---

Ne manquez pas cette offre avantageuse
car je donne gratis avec chacune de mes

4 montres-réclames

une belle chaine en nickel

No 200 Remontoir ancre. en métal blanc, fr. **5.75**
No 201 Remontoir ancre. en métal blanc, mouvement solide fr. **7.75**
No 207. Remontoir ancre en métal blanc, mouvement extra solide fr. **10.25**

No 205 Remontoir ancre, boîte métal avec joli décor, mouvement solide et secondes Fr. **14.50**

Réveils-réclames **No 814.** Cadran blanc, fr. **5.75**
No 815. Cadran lumineux, fr. **6.25**
Avec mouvement laiton, la. **No 816.** Cadran radium fr. **9.50**
Garantie écrite de 3 ans.

Envoi contre remboursement. — Echange admis

Catalogue illustré pr Montres, Chaines, Bijouterie, Régulateurs et Réveils, gratis et franco
C. Wolter-Mœrl, La Chaux-de-Fonds, 40

Les paroles s'envolent, mais les annonces restent.

FAIBLESSE GÉNÉRALE.

Ce n'est pas seulement bon **C'est merveilleux !**

Voilà ce que nous disent chaque jour tous ceux qui ont fait usage de notre

Régénérateur Royal
Le Roi des Fortifiants

à base de jaunes d'œufs frais et d'extrait de viande associés à des toniques puissants.

Son assimilation fait reprendre rapidement le poids et les forces. S'emploie pour adultes et pr enfants.

Spécialement recommandé dans les cas de **Faiblesse Générale, Manque d'Appétit, Mauvaises digestions, Maux de tête. Pour guérir rapidement l'Anémie Chlorose, Neurasthénie** et toutes maladies causées par le surmenage physique et mental prendre le

Régénérateur Royal Ferrugineux

En vente à Martigny à la **Pharmacie MORAND**

Expédition par retour du courrier.
La Gde bouteille fr. **8** — La Gde ferrugineuse fr. **9.-**

DÉPOTS : **Monthey :** Pharmacie de l'Avenue. **St-Maurice** : Pharmacie L. Rey.— **Sion** : Pharmacie J. Darbellay et Pharmacie Zimmermann. **Sierre :** Pharmacie Antille.

Cadeaux utiles
- à des prix avantageux -
chez
F. Widmann & Cie
- SION -
Fabrique de Meubles

Choix de Tapis, Rideaux, petits meubles, pelisses, jardinières, etc., etc.

Matériaux de construction

E. CLAPASSON & DUBUIS Sion

Fabrique de tuyaux coulisses et planelles en ciment
Travaux en tous genres.
Dépôt de chaux, ciment, gypse, ardoises.
Briques en terre cuite, boisseaux, tuiles.
Spécialité de planches, ciment armé pour clôtures.
Gros et détail, transport par camion automobile.
Prix courant gratis et franco. — Téléphone 202

Doublez l'usage de vos vêtements !

Tous les **Vêtements défraîchis** qu'ils soient de laine, de coton ou de soie **peuvent être remis à neuf par le nettoyage chimique** Aux prix actuels des tissus, c'est la plus grande économie réalisable.

Teinture en toutes nuances des vêtements **sans rien découdre. Noirs pour deuils** livrés en deux jours. — Adressez-vous :

Grandes Teintureries de Morat et Lyonnaise S A à Lausanne ou à leurs représentants :
St-Maurice : Mlle Marie Rappaz, modes ;
Monthey : Mlle Lucy Piota, modes ;
Champéry : Mme Lucie Gonnet, couturière.

Anciens magasins Mlle Pignat

Maison fondée en 1880. **Sion** Rue de Lausanne.

Sœurs Crescentino
(Successeurs)

Mercerie fine, soieries pour robes.
Bonneterie, Velours, Rubans.
Riche assortiment en gants de peau
Gants fourrés, de soie, fil et coton.
Layettes de bébés. Toile de fil à broder.
Ouvrages de dames Tous les cotons et soies à broder D. M.C.
Corsets en tous genres de Paris et de Bruxelles.
Sous-vêtements du Dr. Rasurel.
Foulards et tabliers de soie assortis. Nouveautés.

Une magnifique chevelure abondante

peut être obtenue en peu de temps grâce à l'emploi du **Sang de bouleau** (droits réservés), véritable extrait de bouleau nain à l'arnica, récolté à 1200 mètres d'altitude. Ne contient nialcool, ni essences, ni substances chimiques. La chute des cheveux, les pellicules, la calvitie, l'appauvrissement du cuir chevelu sont combattus avec un succès infaillible. Ceci est amplement prouvé par les 2000 attestations élogieuses et commandes renouvelées qui nous sont parvenues en 6 mois. Petite bouteille fr. 2.50, grande bouteille, fr. 3.50. — **Crème de sang de bouleau** pour les cuirs chevelus trop secs : fr. 3.— et fr. 5 — **Shampooing** de sang de bouleau 70 cts. **Brillantine** de sang de bouleau fr. 2.50.

En vente : Centrale des herbes des Alpes, au St-Gothard, Faido.

Paille et foin français

Par wagon, bottelés de toute première qualité,
au plus bas prix du jour
Gerber & Grosjean, La Sarraz
Téléphone No 56.

Pour réussir, la Publicité vaut presque autant que la chance.

Viande de cheval
bon marché

Bouilli avec os. le kg	fr.	1.—
Bouilli sans os,	»	1.40
Rôti sans os ni charge		1 90
Saucisses foie et choux		1 90
Salami le kg. fr		3.—
Viande fumée séchée kg.		1.90

Expédie depuis 2 kg. la
Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du Grand-Pont 18, LAUSANNE
Demi-port payé. Tél. 35.05.

Goudron Burnand

Un demi-siècle de

succès

contre

Toux
Catarrhe
Bronchite

Exigez l'emballage rouge. En vente dans toutes les pharmacies ou directement chez P. de Chastonay 2, Pl. de la Riponne, Lausanne.

ACHETEZ
des Machines Suisses !

Petits payements mensuels
Demandez catal. illustré
Fabrique Suisse de Machines à coudre
LUCERNE

Cadeau

10,000 rasoirs de sûreté argentés avec étuis, comme gravure ci-dessous

ont donnés a titre gracieux comme article de réclame.

Chaque acheteur de 12 lames à fr. 0.50 total fr. 6.—, s'adaptant à n'importe quel appareil, recevra un rasoir avec étui, **gratuitement.**

C. Wolter-Mœri La Chaux-de-Fonds 40

Boucherie
Albert Gaudet
Plainpalais
GENEVE

J'expédie franco de port, depuis 2 kg. contre remboursement :

Bouilli 1re qual.
fr. 2.30 le kilog.
Rôti bœuf fr. le kg. **3.30**
Graisse bœuf crue le kg. fr **1.50**
Poitrine de mouton le kg. **2.30**

Billes et branches

de **noyer** et **plane** ainsi que quelques wagons de

Bois dur

en moule sont achetés à de bons prix par la Fabrique de Socques Ch. CLARET, Martigny.

Schüblinge

par paire 40 cts.

Cervelas	par paire	30 cts
Saucisses fumées	»	30 cts
Saucisses au cumin	»	30 »
Gendarmes par paire		30 »
Wienerli	» »	20 »
Viande à rôtir sans os	p. kg.	1 80
Viande p. saucisses	» »	1.60
Viande fumée	» »	2 50
Saucisse de ménage	» »	2 5

Envoi toujours contre remboursement.

Jul. Dreller, Boucherie chevaline, **Bâle** 13.

Chez S. MEYTAIN
à Sion

on trouve les meilleurs vins étrangers et les vins fins Moscatelle, Porto au plus bas prix. — Téléphone 185.

La Révolution mondiale

dans l'économie de la chaussure.

Grâce au « LIQUIDEUR » tous les gens économes et pratiques réparent maintenant eux-mêmes **sans pièces** leurs souliers, objets en cuir et caoutchouc, troués fendillés, usés.

Prix Fr. 2. En vente partout.
Dépôt général : **M. Fessler**
Martigny-Ville

Viande désossée

pour charcuterie de particuliers Fr. **1.60** le kilog.

Boucherie Chevaline Centrale
Louve 7 — **Lausanne**
Demi-port payé.

A vendre

Voiture Benz sortant de fabrique, ayant roulé 400 km. 12×16 HP Limousine, grand luxe pour cause de départ très pressé. Prix 8 000 fr.
Adresse : **Case postale 11.254, Gare, Lausanne.**

Viande & charcuterie
bon marché

Bouilli avec os, le kg.	1. —
Bouilli sans os	1.40
Rôti sans os ni charge	1.90
Salami	3.—

Expédie depuis 2 kgs. la
Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du Gd-Pont 18, **Lausanne.**
Demi-port payé. Téléph 35 05

FARINE

de blé pour l'engraissement du bétail, très belle qualité **Prix avantageux.** Tourteaux, maïs, orge, avoine, scories Thomas, sels de potasse. *Engrais pour la vigne.*

ASSOCIATION AGRICOLE,
SION Téléphone 140

Instruments de musique

Violons, mandolines, guitares, flûtes, clarinettes, tambours, accordéons, gramophones et disques.

H. HALLENBARTER, Sion.

LOTS

fr. 1.—, séries à fr. 10.— avec **gagnants et billets privilégiés garantis de la Loterie de**

l'Hôpital du district d'Aarberg

sont les plus préférés.

Très nombreux gagnants
Gros lots de Fr. 50.000 20.000 fr. etc. et en espèces.

2me tirage : 27 novembre
Envoi contre remb. par
Agence Centrale à Berne
Passage de Verds No 150.

J. Delaloye
Tricoteuse — Riddes
Envois à choix

Blouse laine extra	fr.	11.80
Grd. casaque	"	17.50
Jaquette Dame	"	28.—
Combinaison jupon	"	14 50
Pantalon Dame	"	11.50
Chandail d'homme lourd		17.—
Robe 5 à 6 ans	fr.	14 80
" Bébé	"	8 40
Maillot 2 à 2 décoté	"	8 60
Manteau	"	12,50

Viande désossée
pour Charcuterie

Fr. 1.50 le kg. hâchée sur demande.

Boucherie Chevaline Lausannoise
Ruelle du Gd Pont, — **Lausanne.**
Téléphone 35 05.

Café ! Café !

J'offre directement aux consommateurs Café vert, garanti de qualité supérieure, à fr 2.10 le kg. ; grillé à fr. 2.80 le kg., en sac de 2 ½, 5 et 10 kilos, contre remboursement.

Jean LEPORI, Import. Café, Massagno pr. Lugano (Tessin)